

INCENDIES : Hommage et soutien sans faille



Les incendies qui ravagent le territoire, sont pour certains d'une ampleur inédite.

Ce sont 116000 hectares brûlés depuis le début de la saison qui s'étendent du Var à la Gironde en passant par Fontainebleau. Cette situation a conduit récemment à la mobilisation de militaires et policiers pour épauler les pompiers. Actuellement, les feux n'épargnent aucune région de notre pays et le retour imminent des fortes températures n'est pas là pour rassurer.

Ceci dit, la FNTE- CGT exprime son soutien inconditionnel aux sinistrés impactés par les feux encore difficilement maîtrisés à ce jour. Parmi les 250000 personnes évacuées rien qu'en Gironde, des personnels ont tout perdu, ce qui rend la situation encore plus tragique.

En complément de plusieurs associations, la CGT contribue à l'entraide nécessaire à travers les cellules CGT « urgences incendies » en cette situation exceptionnelle. La CGT a aussi interpellé les établissements du ministère afin que des facilités soient accordées pour la protection des salariés ou encore pour l'entraide générale sur le terrain pour ceux qui le souhaitent. Des cellules de crises et psychologiques doivent aussi être mises en place.

La FNTE-CGT rend hommage à tous nos soldats du feu, qu'ils soient militaires (opération Héphestos) ou civils, qui au péril de leur vie luttent jour et nuit face au « monstre de feu ». Elle apporte également son soutien aux 84 pompiers blessés, dont l'un d'eux en urgence absolue. Pour l'heure le combat continue et nécessite une mobilisation collective autour des pompiers. Il convient de souligner leur dévouement sans relâche pour sauver des vies, des maisons, des animaux et toute cette nature qui nous est chère.

A chaque jour suffit sa peine, mais viendra le jour où il faudra désigner des responsables !

En effet, il y a des feux d'ordre accidentel ou criminel mais aussi une urgence climatique que seul l'Etat peut prendre en compte à travers des choix budgétaires qui ont progressivement fragilisé les services publics au fil des gouvernements.

Le travail tue aussi par la chaleur, et il est hors de question qu'en cette période, de nouveaux drames surviennent faute d'anticipation et de mesures de prévention. Les employeurs et le ministère des Armées doivent immédiatement adapter l'organisation du travail, et déployer toutes les mesures nécessaires pour préserver la santé et la sécurité des travailleurs et travailleuses conformément aux revendications portées par la CGT depuis le début de l'été.

Face à cette situation inédite, la CGT a demandé au Gouvernement lors de la réunion interministérielle de prendre immédiatement les mesures suivantes :

- prendre en charge à 100% le dispositif exceptionnel d'activité partielle, afin qu'aucun salarié ne perde un euro en raison des incendies, et mettre en œuvre via les services de l'état une information claire sur les droits des salarié-es ;
- dresser un état des lieux exhaustif des entreprises touchées, qu'elles soient en cessation totale ou partielle d'activité, avec la mise en place de cellules départementales de suivi associant les organisations syndicales. Une vigilance particulière doit être portée aux établissements industriels à risques, notamment les sites Seveso ;
- anticiper dès maintenant le retour de la canicule en imposant l'adaptation de l'organisation du travail.

Montreuil, le 29 juillet 2026